

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
28 mars 2017

N°2017_03_1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 FEVRIER 2017

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 7 février 2017.

N°2017_03_2 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le Conseil Municipal,

- Sous la présidence de Mme Rolande FURLAN, Maire - Adjoint, délibérant sur le compte administratif 2016 – Budget annexe TRANSPORT, dressé par Mr Francis DESBLANCS, Maire en exercice,

- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé, Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, ayant quitté la salle,

Vote le Compte Administratif – Budget annexe TRANSPORT, de l'exercice 2016 et **arrête ainsi les comptes :**

Investissement : Néant

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévu :	37 531,60
	Réalisé :	37 531,60
	Reste à réaliser :	0,00

<u>Recettes</u>	Prévus :	37 531,60
	Réalisé :	37 531,60
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

<u>Investissement</u> :	sans objet
<u>Fonctionnement</u> :	0,00
<u>Résultat global</u> :	0,00

N°2017_03_3 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal,

- Sous la présidence de Mme Rolande FURLAN, Maire - Adjoint, délibérant sur le compte administratif 2016 – Budget général, dressé par Mr Francis DESBLANCS, Maire en exercice,

- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé, Monsieur Francis DESBLANCS, Maire, ayant quitté la salle,

Vote le Compte Administratif – Budget général, de l'exercice 2016 et **arrête ainsi les comptes :**

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévu :	952 581,46
	Réalisé :	540 010,93
	Reste à réaliser :	294 950,00

<u>Recettes</u>	Prévu :	952 581,46
	Réalisé :	354 946,21
	Reste à réaliser :	72 250,00

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévu :	1 126 503,41
	Réalisé :	580 603,60
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Recettes</u>	Prévu :	1 126 503,41
	Réalisé :	1 168 982,34
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

<u>Investissement :</u>	- 185 064,72
<u>Fonctionnement :</u>	588 378,74
<u>Résultat global :</u>	403 314,02
<u>(Reste à réaliser investissement :</u>	- 222 700,00)

N°2017_03_4 COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR – ANNÉE 2016 - Budget Annexe Transport

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Après en avoir délibéré, **Vote le compte de gestion 2016 – Budget Annexe Transport** – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice qui sont conformes aux écritures du compte administratif 2016.

N°2017_03_5 COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR – ANNÉE 2016 – Budget général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Après en avoir délibéré, **Vote le compte de gestion 2016 – Budget général** – après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice qui sont conformes aux écritures du compte administratif 2016.

N°2017_03_6 AFFECTATION DES RESULTATS – ANNÉE 2016 - Budget général

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 – budget général de la commune,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	231 260,93
- un excédent reporté de :	357 117,81
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	588 378,74

- un déficit d'investissement de :	185 064,72
- un déficit des restes à réaliser de :	222 700,00
Soit un besoin de financement de :	407 764,72

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT	588 378,74
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	407 764,72
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	180 614,02
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	185 064,72

N°2017_03_7 INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide**, avec effet au 1^{er} janvier 2017, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

Maire	43% de l'indice brut terminal
1 ^{er} adjoint	16,5% de l'indice brut terminal
2 ^{ème} adjoint	16,5% de l'indice brut terminal
3 ^{ème} adjoint	16,5% de l'indice brut terminal
4 ^{ème} adjoint	16,5% de l'indice brut terminal

- De verser ces indemnités mensuellement.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

DIVERS / INFORMATIONS

- **Information Préfecture** : la commune de Cazères-sur- l'Adour n'est plus située en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).
- **Location ancien presbytère** : les locataires actuels ont donné leur préavis. Ce logement communal sera libre à compter du 1^{er} avril 2017.
- Le rallye Babyboomer's Classic Landes – Terre de Chalosse (réunissant des autos des années 60 ; 70 et 80) passera par Cazères-sur-l'Adour, le 9 juin 2017, entre 10h30 et 12h30, sur les routes de Castandet et de Monplaisir.
- **SICTOM** : Cazères-sur-l'Adour se situe parmi les 20 communes les moins performantes pour la collecte du verre. Le SICTOM du Marsan propose à la commune de participer au « Challenge Verre 2017 ». Ce concours, réalisé sur 6 mois, a pour objectif d'améliorer les performances de la commune en sensibilisant durablement ses habitants. A l'issue de ce concours, le syndicat décernera 3 trophées. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de participer au « Challenge Verre 2017 ».
- **Contrôle des légionnelles** au stade du Tremblant et à l'Ensemble Sports et Loisirs - résultat : absence de légionnelles.
- Monsieur le Maire fait part de l'organisation par l'Union Cycliste Aire Barcelonne, d'une rencontre des écoles de cyclisme régionales, à Cazères, le samedi 22 avril 2017.
- **Sécurité lors de l'organisation des manifestations** : Monsieur le Maire informe l'assemblée des nouvelles mesures assez contraignantes à mettre en place à l'occasion de l'organisation de manifestations.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-deux heures.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 3 avril 2017.

Le Maire,